

**Le 12 mars 2013, un épisode neigeux touche le nord de la France. Devant la gravité de la situation, le Premier ministre a décidé d'activer la cellule interministérielle de crise (CIC).**

Les autorités locales (préfet de la ZDS ouest) ont sollicité le concours des armées via l'officier général de la zone de défense et sécurité ouest afin d'étudier une participation des armées au soutien aux populations, et en particulier à un appui de l'opérateur ERDF dans ses déplacements pour rétablir l'électricité.

Une section du 6e RG (Angers) avec des moyens d'appui à la mobilité et de rétablissement d'itinéraires (buls, engins de terrassement) est engagée pour appuyer le déplacement des électriciens d'ERDF dans la région d'Avranches (14).



Le commandant d'unité de la 22e compagnie d'appui du 6e régiment du génie d'Angers reçoit ses ordres de la part d'un officier de Etat-major de zone inter-armées de défense Ouest.